



Communiqué de presse

Contact presse :

Lucas JACQUART, *Chargé de mission Leader*
04 70 35 26 61 • 06 70 69 84 83
l.jacquart@sologne-bocage-bourbonnais.fr



L'engagement de l'Europe en Sologne et Bocage Bourbonnais sur le net

Le Groupe d'Action Locale « territoire de projet en Sologne et Bocage Bourbonnais », en charge du programme européen LEADER¹ pour le secteur nord Allier, vient de mettre en ligne son tout nouveau site internet. Ouvert aux internautes bourbonnais, porteurs de projets, tout comme au grand public, ce site référence toutes les possibilités d'intervention de l'association, propose de manière très pratique les téléchargements de documents à compléter tout en assurant la promotion du territoire. A cliquer sans modération !

Retenu dans le cadre d'un appel à projet régional pour porter le Programme d'Initiative Communautaire LEADER, pour la période de 2007 à 2013, le GAL (Groupe d'Action Locale), qui agit au nom du Territoire de Projet en Sologne et Bocage Bourbonnais, va permettre, grâce à une enveloppe issue du fond européen d'environ 1,5 millions d'euros, de financer des projets innovants de développement rural.

Dans le cadre de son plan de communication, le GAL s'est immédiatement doté d'une identité graphique et d'une plaquette de présentation « plaquette d'appel » qui renvoie à son site internet.

Très pratique, le site, dès sa page d'accueil, propose à l'internaute deux voies d'exploration. La première, plus institutionnelle, dirige le visiteur sur une présentation du territoire, de l'association GAL et du programme Leader 2007-2013. En parallèle, peuvent être consultées des pages plus pratiques : dépôt d'un dossier, installation, actualité, formulaire de contact, liens. Depuis la page d'accueil, une carte interactive permet de visualiser sur chaque secteur du territoire le nombre et le type de projets développés.

Car rappelons-le, le programme Leader sur le secteur de la Sologne et du Bocage Bourbonnais n'est réalisable que dans le cadre de projets développés autour de 4 axes distincts :

- Développement économique et des services
- Accueil de population et développement touristique
- Valorisation du patrimoine naturel, paysager et culturel
- Coopération entre les territoires ruraux européens

A travers ce nouveau site internet, les porteurs de projets (Commune, EPCI, Chambres Consulaires, Association, Entreprise, Exploitant agricole, Particulier, etc.) peuvent, dès aujourd'hui formuler les objectifs de leur démarche en remplissant une fiche qui sera directement adressée par mail aux équipes du GAL. Si le projet est susceptible de recevoir un soutien, une étude plus précise sera engagée jusqu'à la décision du « Comité de programmation », instance locale composée de membres issus des secteurs privés et publics, qui rendra ou non une décision d'attribution de l'aide financière.



En attendant, avis aux imaginations et aux initiatives, en cliquant sur : www.sologne-bocage-bourbonnais.fr

⁽¹⁾ Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale